



AVIS D'APPEL À CONTRIBUTION

Date de lancement : 15 mai 2020
Avis d'appel à contribution N° : 01/MTEIH/CAB-M/2020.
Nom du projet : Préparation de l'atelier de validation du projet de loi portant mise en place de l'Ordre Gabonais des Ingénieurs en Génie Civil.

1. Objet de l'appel à contribution

Par le présent appel à contribution, le Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat se propose d'établir une liste d'ingénieurs en Génie Civil chargés de préparer l'Atelier d'examen et de validation du projet de loi instituant l'Ordre Gabonais des Ingénieurs en Génie Civil.

A cet effet, il est rappelé que l'Ordre est une instance juridictionnelle et disciplinaire au sein d'une profession. Il exerce un contrôle sur l'accès et les conditions d'exercice dans la profession concernée.

L'Ordre veille au maintien des principes d'éthique, d'intégrité et de dévouement, indispensables à l'exercice de la profession et à l'observation par tous les membres des devoirs professionnels ainsi que des règles édictées par le Code de déontologie. Il assure la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession. Il veille également à l'amélioration des conditions de son exercice.

Ainsi, conscient de l'absence d'un Ordre réglementant la profession de l'Ingénieur en Génie Civil au Gabon, le Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat a jugé opportun d'élaborer le texte législatif fondateur et de mettre en place cette instance qui regroupera tous les praticiens de nationalité gabonaise (civils ou militaires) ainsi que les expatriés, exerçant leur activité sur le territoire national, à l'exception de ceux exerçant une assistance technique bilatérale ou internationale.

2. Critères d'éligibilité

Sont concernés par le présent avis, l'ensemble des ingénieurs de conception en Génie Civil (Bac+5 ou équivalent) de toutes les nationalités (Gabonais et expatriés), présents sur le territoire national, qu'ils soient civils ou militaires.

3. Dossiers de candidature pour contribution

Les dossiers de candidature, rédigés en français, comprennent :

- une lettre de candidature adressée à Monsieur le Ministre,
- une copie du Diplôme d'ingénieur de conception en Génie Civil ou équivalent,
- un Curriculum Vitae.

4. Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être déposés au Cabinet du Ministre des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat, sis au Cour Pasteur, BP : 49, Libreville, dans une enveloppe cachetée, portant la mention « **appel à contribution pour la préparation de l'atelier de validation du projet de loi portant mise en place de l'Ordre Gabonais des Ingénieurs en Génie Civil** » ou par voie électronique en remplissant un formulaire sur le lien suivant : <http://equipement.gouv.ga/atelier-genie-civil>.

5. Informations complémentaires

Des précisions complémentaires pourront être sollicitées par les candidats jusqu'au 22 mai 2020 au plus tard à l'adresse électronique suivante : ordredesingenieursgeniecivilga@gmail.com

Une réponse sera apportée aux candidats par retour de mail.

6. Calendrier de l'appel à contribution

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : au plus tard le 30 mai 2020 à 12 heures précises.

Date prévisionnelle des résultats de sélection des candidatures : 5 juin 2020 à 12 heures précises.

Fait à Libreville, le 14 MAI 2020

Le Ministre des Transports, de
l'Équipement, des Infrastructures et de
l'Habitat


Léon Arnel BOUNDA BAI ONZI
